



LE MOT DU MAIRE

Gilles Doz,
Maire de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc

Mes chers concitoyens, chers amis,
Vous allez découvrir le dernier bulletin municipal de ce mandat qui s'achève.

Dans un peu plus de trois mois vous élirez un nouveau conseil municipal pour sept ans qui lui-même élira un nouveau maire et de nouveaux adjoints. Cette élection sera un moment fort de la démocratie locale. Je formule le vœu qu'elle soit surtout un moment d'échanges, de confrontation intelligente des propositions et des points de vue, s'il y a plusieurs listes en présence. Surtout évitons les ragots, les fausses informations, les invectives. J'espère que tous les candidats et candidates auront la hauteur de vue nécessaire à la compréhension des enjeux qu'ils auront à relever. J'espère qu'ils

sauront se projeter dans l'avenir, car l'avenir se construit tous les jours, mais pour cela il faut un cap et un projet.

Le contenu de ce bulletin témoigne de la vitalité de notre commune, et de la densité de l'action municipale que nous conduisons avec la même conviction et le même engagement jusqu'au dernier jour de ce mandat.

Comme je l'ai déjà indiqué je présenterai le bilan de mes deux mandats le moment venu en qualité de maire sortant.

Nous nous rencontrerons pour les vœux le 16 janvier 2026.

Je vous souhaite en mon nom personnel et au nom de tout le conseil municipal d'excellentes fêtes de Noël et de début d'année.

SOMMAIRE

PAGES 2 & 3
SERVICES PUBLICS

PAGE 4
AMÉNAGEMENTS

PAGE 5
COLLECTIVITÉ

PAGE 6
VIE LOCALE

PAGE 7
LES ÉVÈNEMENTS DE 2025

PAGE 8
**ÉTAT CIVIL
& INFOS PRATIQUES**

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

BASSIN
D'AUBENAS
COMMUNAUTÉ

PRÉFET
DE L'ARDÈCHE

Village en Poésie

VILLAGES DE CARACTÈRE
D'ARDÈCHE

ÉCOLE DE VALLÉES D'ANTRAIQUES ASPERJOC



EFFECTIFS RENTRÉE 2025-2026

- **En Maternelle-CP :**
PS : 7 / MS : 1 / GS : 2 / CP : 1 = 11
- **En Élémentaire CE-CM :**
CE1 : 5 / CE2 : 6 / CM1 : 5 / CM2 : 2 = 18
- **Total : 29 élèves**

Départ : 2 CM2 en juin 2026 + 5 CM2 en juin 2027.

Le recensement de janvier 2026 permettra une projection pour les années à venir.

DES PROJETS ? NOS ENSEIGNANTS N'EN MANQUENT PAS !

- **Projet alimentation:** Intervention maternelle + CE/CM avec le programme ECO-POUSSE par Actee (= Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) : 3 interventions de 1h à 1h30 seront proposées pour chaque classe. La 1ère intervention aura lieu début décembre. Visite d'un maraîcher d'ici fin décembre
- **Intervention musique :** elle aura lieu de janvier à juin : 15 séances de 1h par classe
- **Sorties théâtre :** Chaque classe est déjà allée voir un spectacle. Il en reste 1 en décembre pour les CE/CM.
- **Initiation à l'Anglais CE/CM / Intervention habitants d'Antraigues d'origine Ecossoise :** la Directrice s'engage à reprendre contact avec eux au plus tôt pour fixer les dates et le contenu des interventions pour l'année

QUELQUES INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉCOLE

La cantine : 23 à 25 élèves y déjeunent régulièrement – la qualité gustative est quelque fois remise en question par les enfants – à voir pour la rentrée prochaine quelle décision sera prise concernant le prestataire de service, qui devra répondre à un appel d'offres lancé par la CCBA.

Le chauffage est réparé : L'école, la Médiathèque, la salle des Fêtes, et la Mairie sont maintenant chauffés grâce à une pompe à chaleur installée dans la cour de l'école. Un peu bruyante, elle sera déplacée lors des prochains travaux de rénovation des bâtiments.

Pour ce qui est du radon, l'extraction quasi permanente reste encore un peu bruyante. La Mairie s'engage à mettre un système anti-bruit et 1 minuteur avec extraction forcée des week-ends et les soirs pour limiter les nuisances en journée.

Les toilettes de la cour ont besoin d'un coup de fraîcheur. Les employés municipaux vont s'en occuper dès que possible.

Une restauration globale des bâtiments « école-mairie » est en cours d'étude ...

GOÛTER DE NOËL



Vendredi 19 décembre il y avait un goûter de Noël préparé par l'amicale laïque à la salle des fêtes avec le père Noël pour les enfants de l'école.

La joie de nos enfants est magique !

EHPAD

Une année 2025 se termine avec un beau bilan pour notre établissement :

- Le 28 janvier, une conférence de presse pour les vœux 2025 annonçant le changement de nom de nos établissements : EHPAD Résidence La Volane et EAM La Vallée Bleue Et la promotion interne de Nathalie DESSEAUX devenant Directrice Adjointe des deux établissements.
- Le 13 septembre, **Un Festival fleuri et festif à l'EHPAD La Volane et l'EAM La Vallée Bleue :** L'EHPAD La Volane et l'EAM La Vallée Bleue ont uni leurs forces et leurs motivations pour organiser l'Estival, un rendez-vous festif désormais attendu par tous. Cette édition avait pour thème les fleurs, et c'est dans un cadre décoré de compositions florales et de couleurs éclatantes que résidents, familles, salariés, direction et représentants du siège de l'ADAPEI 07 se sont retrouvés. Au programme : animations musicales, ateliers conviviaux, buffet gourmand et échanges chaleureux. Les sourires étaient nombreux et l'ambiance, empreinte de convivialité et de joie, a permis de renforcer les liens entre générations et de créer de beaux souvenirs partagés. « Cette journée est l'occasion de mettre en avant la vie dans nos établissements, de rassembler les familles et leurs proches dans un esprit de fête et de solidarité », souligne l'équipe organisatrice.
- Le 10 décembre prochain, nous aurons la joie de recevoir les enfants des salariés pour fêter Noël avec nos résidents pour un moment convivial dans l'intergénérationnel.

Nous sommes également ravis d'accueillir depuis le début de cette année 2025 des habitants du village et de la confiance accordée à notre Ehpad pour prendre soin de leurs proches. Les témoignages positifs de l'accompagnement et de la prise en soin des résidents sont une belle reconnaissance du professionnalisme et des valeurs de nos équipes.



Nathalie Dessaux, directrice adjointe

MÉDIATHÈQUE FRANCESCA SOLLEVILLE

La commune de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc est fière de sa médiathèque, un pilier culturel intimement lié à l'engagement de ses habitants et de ses élus depuis sa naissance en 1996. C'est une belle réussite collective qui continue d'écrire son aventure au cœur de la commune, offrant un service public dynamique et apprécié.

C'est un accompagnement au long de l'année scolaire : lecture, découverte et prêts de documents auprès des élèves de l'école communale et du RPI Aizac / Labastide : en tout une centaine d'accueils par an !

Depuis la municipalisation en 2022, le service est **gratuit pour tous et ouvert au public 15 heures par semaine**. Choisissez votre créneau ! Toute l'équipe, salariée et bénévoles, vous accueille chaleureusement dans des locaux agréables.

Les améliorations de ces dernières années sont appréciées et utiles, elles ont permis la pérennisation d'un service public à votre écoute et disposition. À ce jour, nous comptons 267 lecteurs inscrits (dont 177 sur la commune, 82 habitants de la CCBA, et 8 hors CCBA) ; la fréquentation (sans inscription) est elle aussi toujours en progression, signe de la variété des occasions de « passer » à la Med.

Nous faisons partie du réseau des 18 bibliothèques de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, ce qui apportera dès 2026 une dynamique et une visibilité supplémentaire !

Vous n'êtes pas encore un usager ? Venez simplement prendre un café et découvrir ce lieu à échelle humaine qui répond aux besoins « ici et maintenant ». L'équipe a hâte de vous accueillir et de vous faire découvrir l'ensemble des services et collections à votre disposition.

Bonus : l'offre numérique départementale

La Médiathèque Départementale de l'Ardèche met à disposition de tous les habitants du Département la possibilité de s'inscrire sur le site www.mediathèque-numérique.ardèche.fr, afin de bénéficier pour 1 an renouvelable des ressources numériques : autoformation, presse en ligne, musique, manga, livres numériques, films documentaires et concerts, **accessibles depuis chez vous**.

Besoin d'aide ? Passez nous voir à la médiathèque ! Retrouvez les horaires détaillés et plus d'infos sur le site communal :

www.antraigues-asperjoc.fr



media & thèque

Francesca Solleville



Ouverture au public :

Lundi : 16h30 - 18h30

Mardi : 09h30 - 12h30

Mercredi : 10h00 - 12h30

Vendredi : 09h30 - 12h30

16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h30

04 75 38 73 06

✉ mediatheque@vallees-antraigues-asperjoc.fr

f [mediathequeVAA](https://www.facebook.com/mediathequeVAA)



LES INVESTISSEMENTS 2025

En 2025, dernière année complète avant la fin du mandat, la Commune de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc a poursuivi son très ambitieux programme d'investissements engagé dès 2020. Cette année, les travaux ont concerné :

- L'approvisionnement en eau avec la rénovation intégrale du Réservoir du Chapelier, principal réservoir d'eau de la Commune et plus importante opération financière du mandat.
Coût total : 173 596 €
Partenaires financiers (72% de prise en charge) : Etat Préfecture de l'Ardèche 44 400 €, Conseil Départemental de l'Ardèche 50 000 €, Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) 29 600 €
- La mise en place de pompes à chaleur air/eau pour chauffer la Mairie et l'École.
Coût total : 33 137 €
Partenaires financiers (70% de prise en charge) : Conseil Départemental de l'Ardèche (prévisionnel) 13 254 €, CCBA 9 941 €
- La mise en place de pompes à chaleur air/eau pour chauffer l'Espace culturel Christine Sèvres.
Coût total : 33 137 €
Partenaire financier (50% de prise en charge) : CCBA 16 568 €
- La sécurisation et remise en état de voiries à la Valette Inférieure et La Combe.
Coût total cumulé : 24 980 €
Partenaire financier (50% de prise en charge) : CCBA 12 490 €
- La sécurisation et remise en état de voiries à La Mothe.
Coût total : 42 875 €
Partenaires financiers (70% de prise en charge) : Conseil Départemental de l'Ardèche (prévisionnel) 17 150 €, CCBA 12 862 €
- La sécurisation et remise en état de voiries au Carrefour du Pont de l'Huile (partie communale).
Coût total : 38 720 €
Partenaires financiers (67% de prise en charge) : Conseil Départemental de l'Ardèche (prévisionnel) 13 164 €, CCBA 12 777 €
- La rénovation des coursives du bâtiment du Rigaudel, pour davantage de confort des habitants.
Coût total : 9 405 €
Partenaire financier (50% de prise en charge) : CCBA 4 702 €
- L'établissement d'une entrée sécurisée dans la cour de l'école.
Coût total : 3 971,25 €
Partenaire financier (50% de prise en charge) : CCBA 1 985 €
- La mise en place d'un abribus au Pont de l'Huile. L'installation est entièrement prise en charge par le Conseil Régional, de même que 80% de la dalle de l'ouvrage : 1 768 €
- L'installation de nouveaux horodateurs.
Coût total : 12 260 €
Partenaire financier (50% de prise en charge) : CCBA 6 130 €
- L'acquisition de panneaux, plaques et numéros d'immeubles dans le cadre de l'adressage.
Coût total : 18 188 €
Partenaire financier (50% de prise en charge) : CCBA 9 094 €
- La rénovation et la sécurisation de l'accès au clocher de l'église.
Coût total : 21 900 €
Partenaire financier (50% de prise en charge) : CCBA 10 950 €

ADRESSAGE

La majeure partie de l'adressage est maintenant terminée. Les plaques de numéro manquantes ont été commandées et devraient nous être livrées prochainement.

La mairie fournit les plaques de numéro et les certificats d'adresse, il vous appartient d'informer vos correspondants de votre nouvelle adresse.

Il reste un certain nombre de plaques non-réclamées dans les mairies. Si vous ne l'avez pas déjà fait, pensez à venir les retirer aux horaires d'ouverture au public.

Pour celles et ceux qui ont déjà leur plaque de numéro, il convient de la poser sur la maison ou sur un pilier de portail voire sur la boîte aux lettres si vous n'avez pas de portail.

Si votre boîte aux lettres n'est pas proche de votre maison, il est important d'y écrire votre numéro d'adresse.

Si vous avez besoin d'un certificat d'adresse ou de faire ajouter ou changer un nom sur celui-ci, vous pouvez utiliser les adresses mail suivantes pour faire votre demande :

monadresse.antraigues.asperjoc@gmail.com ou adresse@vallees-antraigues-asperjoc.fr

Vous pouvez également vous adresser à votre mairie.



RECENSEMENT

En 2026 notre commune fera partie des communes recensées

Du 14 janvier au 15 février Marie-Madeleine Lang et Julie Barbarot se présenteront à votre domicile pour vous remettre des imprimés à remplir sur papier ou sur internet
Merci de leur réserver le meilleur accueil

Depuis octobre l'adressage est officiel

Dorénavant votre numéro ainsi que le nom de la voie seront utilisés par les secours, les livreurs, la poste et nos agents recenseurs

Il reste encore des plaques numérotées dans les mairies...
Pensez à les poser au plus près de votre habitation



LES MAIRES DE L'ANCIEN CANTON D'ANTRAIGUES MOBILISES POUR ESSAYER DE MUTUALISER LE SECTEUR DE LA SANTE DANS NOS COMMUNES

Vendredi 7 novembre 2025 à 9 heures, salle Christine Sèvres à Antraigues, à l'initiative de Gilles DOZ, maire de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, les maires des communes de l'ancien canton ainsi que les infirmières actuelles,

étaient invités à une réunion pour échanger sur une problématique commune : le départ de deux infirmières sur trois avant la fin de l'année. Il y aura donc un manque d'infirmiers (es) sur le territoire. Face à cette pénurie, qui va toucher une large population vieillissante, il y a urgence.

Un enjeu majeur pour le territoire La situation est préoccupante en particulier pour les soins à domicile Leur secteur géographique est vaste : Aizac, Labastide-sur-Besorgues, Laviolle, Mezilhac, Lachamp-Raphaël, Genestelle, Bise, St-Joseph-des-Bancs. Sans oublier la vallée d'Antraigues-Asperjoc. Les maires présents ont souligné l'importance de garantir un accès aux soins pour tous les habitants, en particulier dans les zones rurales où l'offre de santé est déjà fragilisée.

Il y a urgence, des actions concrètes sont envisagées Plusieurs pistes ont été évoquées lors de cette réunion notamment la création d'un groupe de travail qui se réunira prochainement.

Un appel à la mobilisation Les maires lancent un appel aux infirmières et infirmiers en recherche d'emploi ou souhaitant s'installer en libéral : « Notre territoire offre un cadre de vie agréable, une communauté soudée et des besoins importants en matière de santé ».

Étaient présents, ou représentés les maires de : Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Aizac, Laviolle, Genestelle, St-Joseph-des-bancs, Mezilhac

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

QUE FAIRE SI JE DÉCOUVRE OU SUSPECTE UN NID ?

1- Prendre une photo du nid ou de l'insecte (insecte mort par exemple) permettant de déterminer l'insecte et confirmer qu'il s'agit bien du Frelon asiatique. La photo est obligatoire !

2- Effectuer son signalement sur la plateforme régionale unique www.frelonsasiatiques.fr

QUI INTERVIENT ET QUAND ?

Une fois le signalement dûment effectué sur la plateforme internet (avec photo), un régulateur du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) identifie l'insecte et évalue l'urgence et les moyens techniques nécessaires à la destruction du nid.

- S'il s'agit du Frelon asiatique, le régulateur du GDS commande la destruction du nid à un désinsectiseur professionnel conventionné.
- S'il ne s'agit pas du frelon asiatique, le GDS en informe le déclarant et la désinsectisation est laissée à l'initiative et à la charge du propriétaire.
- En cas de difficulté à identifier l'insecte ou d'informations manquantes, le GDS contacte le déclarant. Ce dernier, formé à distance par le GDS,

est capable de procéder à la recherche de nid et à l'identification de l'insecte. Il peut également effectuer lui-même le signalement et suivre le dossier jusqu'à l'intervention du désinsectiseur.

Entre le signalement et la destruction du nid, il peut s'écouler 1 à 5 jours ouvrés et en général 3 jours (sous réserve d'un signalement complet et exact). Le délai tient compte du degré d'urgence, en évaluant le risque d'exposition de la population (Ex : gros nid à faible hauteur près d'une école). En fin de saison, particulièrement lors de la chute des feuilles en automne, les gros nids sont révélés et les signalements sont très nombreux, ce qui peut engendrer un allongement des délais.

EST-CE GRATUIT ?

Oui, totalement gratuit ! Vous n'avez aucun frais ou avance à effectuer, la CCBA finance la désinsectisation réalisée dans le cadre du programme de lutte.

Si en revanche le propriétaire n'effectue pas au préalable son signalement sur la plateforme dédiée et paye un professionnel non conventionné, la CCBA ne procédera à aucun remboursement.

UN GESTE SIMPLE, UN IMPACT IMMENSE : ENSEMBLE FAISONS DE NOTRE VILLAGE UN LIEU OÙ PERSONNE NE RESTE SEUL FACE AUX DIFFICULTÉS

Le CCAS a été sollicité par des familles de notre village, certains d'entre nous ont plus de mal à se déplacer, un geste de solidarité peut faire une grande différence en faisant le transport et éventuellement les courses pour une personne âgée, malade ou isolée.

Merci de vous porter volontaire. **Ensemble, prenons soin les uns des autres**

Prendre contact avec la mairie d'Asperjoc : 04 75 37 47 12 - ou la mairie d'Antraigues 04 75 88 20 80 ou 04 75 38 70 10 qui transmettront au CCAS.

AYLA



Une nouvelle association caritative a vu le jour cette année suite à l'aggravation tragique du conflit à Gaza et la naissance d'une petite fille. Elle s'appelle Ayla et a six mois aujourd'hui. Née dans les décombres de sa maison dévastée, elle n'a, comme tous les enfants de son

pays, aucune perspective d'avenir là-bas.

Agnès Delhaye connaît ses parents depuis six ans. Touchée par leur détresse, elle a voulu agir en créant cette association dont les objectifs sont doubles :

En premier lieu, les aider à subsister en Palestine en rassemblant des fonds.

En second lieu, tout mettre en œuvre pour leur permettre de quitter cet enfer et de vivre enfin dans un pays libre et en paix, afin que la petite Ayla puisse grandir, aller à l'école et vivre dignement.

La Mairie d'Antraigues-Asperjoc a répondu favorablement à l'appel d'Agnès, tout comme de nombreux habitants avoisinants. Une belle vague de solidarité s'est manifestée : Des dons financiers sont collectés via une cagnotte en ligne : <https://www.onparticipe.fr/c/sLZv0cil> et des dons d'objets sont également recueillis et revendus lors de brocantes et de ventes aux enchères, le tout au profit de la famille gazaouie.

Pour suivre l'évolution de ces démarches, vous pouvez consulter la page Facebook de l'association Ayla, une lumière d'espoir pour Gaza.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE 1918 ... 2025



Cette année qui est la dernière pour l'équipe municipale sortante, nous avons rendu hommage à nos "Morts pour la France" lors du 107^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Plusieurs élus et habitants de notre commune se retrouvèrent autour de nos monuments en présence de notre porteur-drapeau M. Combe. Moment émouvant,

cette année, il a pu passer le relais à un jeune volontaire de la commune, Ilan Baratier, fils de Joël et petit-fils de "notre Jeannot" alias Jean Baratier. Bienvenue Ilan !

Les associations des anciens combattants étaient présentes : Rémi Teston nous a transmis le message de l'UFAC, Anne Auvity celui de l'ARAC, tandis que celui de Catherine Vautrin, Ministre des Armées et des Anciens Combattants était lu par nos maires délégués Alain Chiraussel et Raymonde Duplan. Le Maire, Gilles Doz concluait la cérémonie avec un extrait d'un chant de l'époque, la chanson de Craonne.

Quelques personnes arboraient le BLEUET symbole de solidarité envers le monde combattant. Cent ans après sa création, sa vocation perdure.

La philosophe Simone Weil offrait en 1942 une définition du patriotisme que chacun peut faire sienne : "le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable".

L'ARAC a fait du combat pour la paix et le respect des peuples sa raison d'être depuis sa création en 1917.

L'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC), œuvre à l'interdiction du recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux et défend ardemment le droit de chaque être humain à la paix.

La cérémonie finie, troublés par un avenir incertain et par les pertes humaines dans les conflits en cours, nous avons tous éprouvé le besoin de nous retrouver autour du verre de l'amitié.

MERCİ À LA FAMILLE DE FRANÇOIS MAURIN

Le 25 juin nous avons inauguré un terrain donné par la famille de François Maurin. La famille MAURIN a fait tourner l'usine du Moulin des Pauvres, à côté du Pont de la Tourasse, où de nombreuses jeunes femmes de notre canton ont connu leur premier emploi.

Ses enfants ont donné à la commune deux terrains, un au pont du buis, à côté du stade de foot, et un entre le cimetière et l'Ehpad (environ 10 000 m²).

Merci à cette famille pour ce don si généreux !!!

DES MOMENTS FORTS EN ÉMOTION : LE REPAS DE NOS AÎNÉS

Le 7 décembre 2025, l'espace culturel Christine Sèvres (salle des fêtes) s'est rempli de rires, de souvenirs et de bonne humeur à l'occasion du traditionnel repas des aînés. Le menu préparé par Lou Baissade a ravi tous les participants. Les tables joliment décorées invitaient à la détente et à la discussion.

Le clou de l'après-midi a été la remise d'un magnifique bouquet à la doyenne du village, Eva Aymard, 96 ans et demi, qui a toujours ce regard pétillant et ces paroles apaisantes pour tous et en toutes circonstances.

Autre moment fort car il fut ému, Roger Baconnier d'Asperjoc a reçu une boîte de chocolats.

Les moments de partage et de convivialité sont essentiels pour créer un lien social et renforcer la solidarité entre les générations.



RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS 2025 :



Un village plein de vie et de partage ! Comme chaque année, notre commune a été le théâtre d'une série d'événements qui ont réuni petits et grands autour de moments conviviaux. Retour en images sur cette riche année ;

Culture & Festivals : La musique et les mots à l'honneur

Notre territoire a vibré au rythme d'une belle diversité musicale avec des événements marquants.

Les Festivals : le festival Ferrat, le festival Katok et le festival Les Palets ont encore fait « salle comble ».

Les Concerts : de nombreux concerts organisés par la Maison Jean Ferrat, dans les restaurants et sur la place de la Résistance.

Les Rendez-vous littéraires : Des moments culturels enrichissants avec les cafés philo à La Lermuze et les assiettes littéraires dans les restaurants par l'Alouette, sans oublier le printemps des poètes organisé par la Médiathèque.

Convivialité & Traditions : Un lien social renforcé !

L'esprit de village s'est manifesté à travers de multiples rendez-vous festifs et traditionnels.

Sports & jeux : les challenges boules de la CCBA et d'Être d'Antraigues et d'Ailleurs, le concours de criques d'Être d'Antraigues et d'Ailleurs, la fête de la pêche de l'AAPPMA, la fête du foot, celle de l'école de l'Amicale Laïque...

Fêtes Populaires : La traditionnelle fête de la châtaigne avec Randamont, les soirées karaoké et déguisées de La Lermuze et du Podello.

Autres rendez-vous : la brocante de l'ASCA et la journée Entre-nous de l'UNRPA.

Loisirs :

La troupe Les Mauvais Élèves et la soirée cabaret d'Être d'Antraigues et d'Ailleurs ont apporté rires et détente.

Solidarité, l'engagement de la commune pour des actions solidaires.

Une belle soirée de ventes aux enchères ludiques a été organisée par l'association Ayla, une lumière d'espoir pour Gaza, témoignant de la générosité de notre communauté.

Sports :

Le village a accueilli des animations sportives en partenariat avec l'Ardéchoise et l'Ardèche Run.

Et ce n'est pas fini, l'hiver nous réserve encore de belles surprises.

Plaisirs d'Hiver :

Goûter de saison, un loto et une représentation théâtrale proposés par Être d'Antraigues et d'Ailleurs. Une soirée concert-bombine et une autre vente aux enchères seront organisées par Ayla, une lumière d'espoir pour Gaza.

Suivez l'actualité de la commune ; vous trouverez toutes les informations détaillées sur la page Facebook de Communes de Vallées d'Antraigues-Asperjoc, ainsi que sur le site internet officiel de notre commune.

LA FÊTE DE LA CHÂTAIGNE 2025



La météo était particulièrement clémente les 25 et 26 octobre et la fête a retrouvé l'affluence du public pour sa 32ème édition. Le marché aux produits locaux a été très animé sur la Place de la Résistance, le record de vente de châtaignes grillées a été largement battu (plus de 700 kg !) et le stand des castanéiculteurs a également vendu 1600 kg de châtaignes fraîches. Grand succès aussi pour la tombola, avec des repas offerts par les restaurateurs partenaires et les produits locaux des exposants.

Les animations musicales se sont succédées avec l'Harmonie d'Aubenas-Vals-les-Bains, le groupe de danse folklorique « Lous Pastourios ». « La Renarde » avec son orgue de barbarie et le groupe « Soft Jazz Quartet ». Entre balades « découverte de la châtaigneraie » et randonnée, 230 marcheurs ont profité des beautés du paysage automnal. Parmi les différentes activités, l'« Espace jeunesse », accueillait les jeux du Fil Rouge du PNR des Monts d'Ardèche.

Cette année l'association Randamont, organisatrice de la fête, proposait en plus du pôle restauration sur la place, un repas de terroir à la salle Christine Sèvres. La Confrérie de la Châtaigne d'Ardèche a tenu son traditionnel chapitre avec la participation des confréries amies. Notons aussi les démonstrations de greffage, le défi « Châtaigne gourmande » organisé par la Confrérie et la sieste proposée par Lisa.

Randamont remercie chaleureusement ses nombreux et fidèles bénévoles, ainsi que les producteurs de châtaigne. Un grand merci également aux associations locales partenaires et à la municipalité, dont le soutien est primordial pour la réussite de notre belle Fête de la Châtaigne.

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

COMBE André Julien,
le 09 janvier
MOREL Florence,
le 13 janvier à Aubenas
FAURE Jeanne,
le 22 janvier à Villeneuve de Berg
LACROTTE Maria épouse JARNIAC,
le 16 février à Aubenas
FAURE Max,
le 17 février à Villeneuve de Berg
PAILLÈS Ginette épouse NANTERMET,
le 27 février
FARGIER Julienne épouse CHAUMEL,
le 21 mars à Beaume de Venise
**LEFRANÇOIS Micheline veuve
ABDERAHIM**,
le 21 mars
FARGIER Jean Luc,
le 22 mars à Aubenas
AYMARD Laurence,
le 09 avril à Juvinas
**LABAUNE Monique veuve PERIER-
CAMBY**,
le 23 avril
PETIT Jean-Louis,
le 29 avril à Aubenas
ROUSSET Alice épouse COSTE,
le 12 mai à Roussillon

BALZANO Jeanne veuve DOZ,
le 15 juillet
ROUSSET Suzette épouse LABEAUME,
le 26 juillet à Villeneuve-de-Berg
BOZZANI Colette veuve LARCHÉ,
le 15 août à Aubenas
DI FILIPPO Gabriel,
le 19 août
VEDECHE Pierrette épouse EYRAUD,
le 26 août
PETIT Anselme veuve LOUIS,
le 04 septembre
REYNET Francis,
le 10 septembre à Aubenas
DÉCROZET René,
le 14 septembre
HAOND Elise épouse BERAUD,
le 19 septembre à Aubenas
MOSER Raymond,
le 27 septembre à Aubenas
VIALLE Madeleine,
le 30 septembre à Valence
FENOUIL Jeanne,
le 17 octobre à Vernoux
TERRILLON Guy,
le 19 novembre
TOMADA Gilbert,
le 10 décembre

GILBERT TOMADA NOUS A QUITTÉS BRUSQUEMENT



« Tu aurais pu attendre un peu camarade »
Gilbert était un homme exceptionnel.
Toute sa vie il a été au service d'un idéal
et au service des autres. Il a conjugué
le militantisme politique syndical et
associatif avec une réflexion politique
et sociétale de très haut niveau. Il aimait
les gens et fier de ses convictions, il était
ouvert à celle des autres. Mais ce qu'il
privilegiait avant tout c'était l'action.

Élu conseiller municipal en 2014, il apporta une contribution essentielle au relèvement de la commune d'Antraigues en partageant son expérience professionnelle acquise au secrétariat général de la ville de Vaulx en Velin. Il s'est investi sans compter dans notre vie associative et sportive. Sa culture, sa gentillesse vont terriblement nous manquer. Il fait partie de ces êtres rares et désintéressés que l'on rencontre rarement dans une vie.

Au nom des élus de la commune et de tous les habitants, j'adresse à Claire son épouse, ses enfants et à toute sa famille, notre affection et nos plus sincères condoléances.

HASTA LA VICTORIA SIEMPRE ! GILBERT

Gilles DOZ

NAISSANCES :

Marceau AYMARD
le 10 février,
de Caroline DUCROS et
Gabin AYMARD
Lucas SOLER-LEMAIRE
le 23 février,
de Cyndie LEMAIRE et
Christophe SOLER
Sophia KORBI
le 24 juin,
de Soraya DUREZ et
Arthur KORBI
Benjamin CLOET
le 24 décembre,
de Hélène DUFOUR et
Remy CLOET

MARIAGES :

Nicolas MONNEY et
Claire LÂM, le 7 juin
Arthur KORBI et
Soraya DUREZ, le 19 avril

ACCUEILS MAIRIE

Mairie déléguée d'Antraigues :
Tél. 1 : 04 75 88 20 80
Tél. 2 : 04 75 38 70 10
Courriel : mairie.antraigues@vallees-
antraigues-asperjoc.fr

Mairie déléguée d'Asperjoc :
Tél. : 04 75 37 47 12
Courriel : mairie.asperjoc@vallees-
antraigues-asperjoc.fr

**Mairie (administratif)
Vallées-d'Antraigues-Asperjoc :**
Tél. : 04 75 94 68 64
Courriel : administration@vallees-
antraigues-asperjoc.fr

Maison France Services :
Tél. : 04 69 22 00 99

En cas d'urgence :
• Sur Antraigues : 06 42 65 74 05
• Sur Asperjoc : 06 88 97 43 18

WWW.ANTRAIQUES-ASPERJOC.FR